

3D2MBati
Société civile immobilière
au capital de 1 000 euros
Siège social : Lieudit Carmentran
47300 VILLENEUVE SUR LOT
909 898 009 RCS AGEN

DECISION UNANIME DES ASSOCIES DU _____

Les soussignés :

- **La Société 2D3M HOLDING**, titulaire de 998 parts sociales en pleine propriété
- **Madame Delphine FERKAL**, titulaire de 1 part sociale en pleine propriété
- **Monsieur Vincent FERKAL**, titulaire de 1 part sociale en pleine propriété

Détenant ensemble 1 000 parts sociales, soit la totalité des parts de la société civile 3D2MBati désignée ci-dessus,

Agissant en qualité de seuls associés de la société civile 3D2MBati, et conformément aux dispositions de l'article 1854 du Code civil et de l'article 17-2 des statuts,

Après avoir pris connaissance des documents suivants :

- le texte des projets de décisions,
- attestation de la Mairie de VILLENEUVE SUR LOT (47300),

Ont pris à l'unanimité les décisions suivantes portant sur :

- Modification administrative de l'adresse du siège social,
- Modification corrélative des statuts,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIÈRE DÉCISION

La collectivité des associés, après avoir pris connaissance de l'attestation de la Mairie de VILLENEUVE SUR LOT (47300), décide, à l'unanimité, de procéder à la modification administrative de l'adresse du siège social initialement nommé Lieudit Carmentran-Ouest (47300) VILLENEUVE SUR LOT devient 2279 Route de Pech Durand (47300) VILLENEUVE SUR LOT.

DEUXIÈME DÉCISION

La collectivité des associés, en conséquence de la décision précédente, décide, à l'unanimité, de modifier l'article 4 – SIÈGE SOCIAL des statuts de la manière suivante :

« ARTICLE 4 - SIÈGE SOCIAL

« Le siège social est fixé : 2279 Route de Pech Durand 47300 VILLENEUVE SUR LOT. »

Paraphe


Paraphe


Le reste de l'article demeure inchangé.

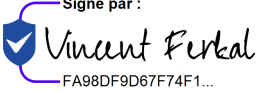
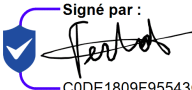
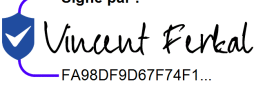
TROISIÈME DÉCISION

La collectivité des associés donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent acte pour remplir toutes formalités de droit.

Le présent acte sera mentionné sur le registre des délibérations tenu au siège social et un exemplaire original signé par tous les associés sera conservé dans les archives de la Société.

Fait à VILLENEUVE SUR LOT

Le _____

Société 2D3M HOLDING Représentée par Monsieur Vincent FERKAL Signé par :  FA98DF9D67F74F1...	Madame Delphine FERKAL Signé par :  CODE1809F95543C...
Monsieur Vincent FERKAL Signé par :  FA98DF9D67F74F1...	